

LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE

EDITO

LE CAPITAL-INVESTISSEMENT POUR ACCELERER LA RELANCE ECONOMIQUE



Christophe Deldycke
Président

Chaque année, l'industrie du capital investissement lève des capitaux de plus en plus importants permettant de réaliser de plus en plus d'opérations.

Ainsi, en 2020, les 366 sociétés de gestion membres de France Invest (notre association professionnelle) ont levé plus de 30 Mds € et ont investi 30 Mds € dans plus de 2 300 startup, PME et ETI. Selon les données de France Invest, le capital-investissement représente plus de 8000 entreprises françaises accompagnées. Les entrepreneurs qui cherchent des fonds propres et des actionnaires professionnels pour leur fournir un accompagnement à valeur ajoutée dans leurs décisions stratégiques n'ont jamais eu autant de possibilités.

Il n'y a jamais et autant de capitaux disponibles pour accompagner les chefs d'entreprise ambitieux.

« Soutenir nos entreprises pour accélérer la relance économique »

Nous cherchons bien évidemment à faire de la plus value sur nos investissements et nous savons que c'est avant tout la croissance des résultats des entreprises que nous accompagnons qui nous permet de créer de la valeur.

Notre métier n'a pas changé depuis l'origine et trouve tout son sens dans cette période de relance post crise sanitaire. Il s'agit avant tout de financer des opérations de croissance : quand un dirigeant veut faire grandir son entreprise, il aura toujours besoin de financements, et cela ne peut pas être uniquement de la dette, cela nécessite des capitaux propres. Nous finançons en fonds propres les entreprises, et ainsi leur croissance.

Turenne Groupe (dont Nord Capital fait partie), accompagne aujourd'hui près de 290 chefs d'entreprise dans toutes les régions de France dans leurs projets d'innovation, de développement et de transmission de leur société, notamment dans les secteurs de la santé, l'hôtellerie, l'innovation, les services BtoB et le digital.

Acteur indépendant et détenu par 100% de ses 68 collaborateurs, Turenne Groupe gère aujourd'hui 1,4 Milliard d'euros.

Nos capitaux sous gestion proviennent aujourd'hui à plus de 85% d'investisseurs institutionnels et à 15% d'investisseurs particuliers; aujourd'hui comme depuis 22 ans nous souhaitons donner la possibilité aux investisseurs personnes physiques de participer au financement de l'économie réelle.

En tant qu'investisseur engagé, Turenne Groupe et Nord Capital Partenaires soutiennent activement ses entreprises en portefeuille dans leur démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) pour une relance économique durable et créatrice de valeur, Vous trouverez plus d'informations sur cette démarche en consultant le lien suivant :

<http://www.nordcapital.fr/qui-sommes-nous/engagements/esg/>

FIP CROISSANCE ET ENVIRONNEMENT

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

| | |
|---------------------------------------|---|
| Forme juridique | FIP IR |
| Code ISIN | Part A - FR0013275195 |
| Région d'investissement | Hauts-de-France, Ile-de-France, Centre-Val-de-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes |
| Valeur d'origine de la part (nominal) | 100 € |
| Statut | Investi |

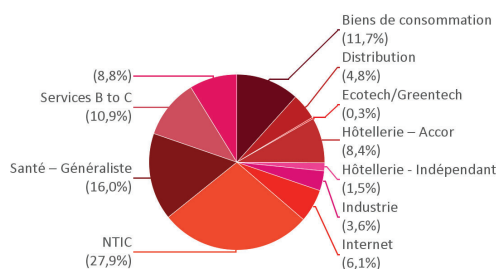
DONNÉES AU 30/06/2021

| | |
|--|---------|
| Valeur liquidative au 30/06/2021 | 93,33 € |
| Performance depuis l'origine | -6,67% |
| Performance depuis l'origine avantage fiscal IR inclus | 13,82% |

DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Pas de distribution effectuée.

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



LE MOT DU GÉRANT

Le FIP Croissance & Environnement a constitué son portefeuille de jeunes PME implantées dans les régions Hauts-de-France, Ile-de-France, Centre Val-de-Loire et Auvergne-Rhône-Alpes.

Au cours du semestre, le FIP a réalisé de nouveaux investissements, dans les sociétés Brique House (brasserie participative du Nord), L'Agence WAM (agence de référencement qui accompagne les PME et les grands comptes dans le développement de leur visibilité sur les moteurs de recherche) et Next-U (groupe d'enseignement supérieur privé), ainsi que dans la société cotée Valbiotis (traitement des maladies métaboliques).

La valeur de la part du fonds est en recul depuis sa création en novembre 2017, principalement en raison de la comptabilisation de frais relatifs au fonctionnement du fonds et de la provision de certaines participations.

| FONDS | ANNEE de création | GRANDEUR constatée | SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE et des distributions, d'une part en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) cumulés réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée) | | | | | | | |
|----------------------------|-------------------|--------------------|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|--|
| | | | 31/12/14 | 31/12/15 | 31/12/16 | 31/12/17 | 31/12/18 | 31/12/19 | 31/12/20 | |
| | | | 30/09/14 | 30/09/15 | 30/09/16 | 30/09/17 | 30/09/18 | 30/09/19 | 30/09/20 | |
| Croissance & Environnement | 2017 | VL + distributions | NA | NA | NA | NA | 91,27 | 94,27 | 90,13 | |
| | | Montant des frais | NA | NA | NA | NA | 3,33 | 6,73 | 10,14 | |
| | | | | | | | | | | |
| Nord Cap 4 | 2013 | VL + distributions | 97,24 | 92,69 | 103,33 | 109,94 | 110,06 | 93,04 | 97,5 | |
| | | Montant des frais | 3,27 | 6,57 | 9,97 | 13,47 | 16,81 | 16,87 | 20,12 | |
| Nord Cap V | 2014 | VL + distributions | NA | 96,43 | 100,56 | 109,83 | 108,90 | 111,08 | 119,69 | |
| | | Montant des frais | NA | 3,21 | 6,61 | 9,98 | 13,41 | 16,84 | 20,28 | |
| Nord Cap VI | 2015 | VL + distributions | NA | NA | 97,78 | 101,68 | 107,22 | 136,74 | 139,08 | |
| | | Montant des frais | NA | NA | 3,27 | 6,73 | 10,13 | 13,55 | 16,96 | |
| Nord Cap VII | 2016 | VL + distributions | NA | NA | 98,38 | 97,71 | 95,82 | 103,13 | 110,58 | |
| | | Montant des frais | NA | NA | 1,07 | 3,71 | 7,11 | 10,52 | 13,94 | |

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

a. La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :

- le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription
- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1er de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.

b. La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative" est égale à la somme de :

- la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire
- le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au fonds.

Cette lettre d'information est un document non contractuel, purement informatif, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Toute reproduction totale ou partielle et toute diffusion à des tiers est strictement interdite. La société de gestion ne saurait être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication et des informations qu'elle contient. La société de gestion rappelle que les fonds ne sont pas à capital garanti, qu'ils comportent des risques de perte en capital, des risques particuliers liés aux entreprises non cotées sur les marchés réglementés et qu'ils prévoient une durée de blocage longue. Les informations relatives aux sociétés n'ont pour but que d'informer les souscripteurs sur les participations des portefeuilles, ne doivent en aucun cas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente. Les informations légales concernant ces fonds, notamment leur DICI et leur règlement, sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et sur simple demande.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances indiquées dans ce reporting prenant en compte les avantages fiscaux sont données à titre indicatif et ont été calculées pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.